

Responsabilité Sociale d'entreprise (RSE) et Durabilité

AECON POLITIQUES 4.6



1. PORTÉE

La présente politique s'applique à Groupe Aecon Inc. (« Groupe Aecon »), à ses divisions d'exploitation, à ses filiales et à ses coentreprises parrainées (collectivement, « Aecon »).

2. OBJET

La politique a été rédigée dans le but de fournir à tous les employés d'Aecon des lignes directrices sur les initiatives mises en application à Groupe Aecon en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et de durabilité. Ainsi, en plus d'offrir des avantages tangibles à la collectivité, Groupe Aecon rehaussera son profil d'entreprise et son image publique.

3. POLITIQUE

- Groupe Aecon et ses filiales mèneront leurs activités en toute sécurité, dans une optique de responsabilité sociale et de manière éthique.
- Groupe Aecon tiendra compte des facteurs touchant l'investissement communautaire dans sa prise de décisions et ses pratiques commerciales.
- Groupe Aecon tirera des enseignements des collectivités où il exerce ses activités et des cultures s'y trouvant, et il respectera et soutiendra ces collectivités et ces cultures.
- Groupe Aecon mettra en œuvre des initiatives d'élimination et de réduction des déchets qui sont axées sur l'utilisation optimale de l'espace, des matériaux et du temps de travail.
- Groupe Aecon cherchera à appuyer et à adopter des solutions énergétiques propres et efficaces.
- Le respect de l'environnement fait partie intégrante de l'énoncé de mission de Groupe Aecon et chacun a un rôle à jouer pour voir à ce que nos activités cadrent avec les principes de la saine gestion de l'environnement et du développement durable, conformément aux lois applicables en matière d'environnement.
- Groupe Aecon mesure bien l'importance des normes sur les bâtiments écologiques et appliquera les normes LEED dans tous les projets pertinents afin de créer un impact positif sur l'environnement et la société dans son ensemble.
- Groupe Aecon reconnaît que les initiatives de RSE et de durabilité produisent un « triple résultat net » (avantages sur les plans environnemental, social et financier).

- Groupe Aecon sait qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence et de viser l'amélioration continue dans la mise en œuvre des pratiques de RSE et de durabilité.
- Groupe Aecon entend montrer l'exemple dans les domaines de la RSE et de la durabilité.

4. RESPONSABILITÉS

4.1 Membres de la direction (chef de la direction, vice-présidents directeurs, vice-présidents principaux et présidents des divisions)

- Voir à ce que la politique sur la RSE et la durabilité ainsi que les exemples de réussite dans ces domaines soient diffusés intégralement à l'échelle de la société.
- Faire en sorte que les méthodes de travail définies dans la présente politique soient appliquées et respectées au quotidien, en veillant à ce que l'entreprise se comporte en bon citoyen qui se conforme aux lois et aux règlements applicables et en exigeant de tous les employés qu'ils agissent de façon honnête et intègre.
- Par leurs actions et leurs paroles, montrer la voie à suivre pour appliquer la politique sur la RSE et la durabilité.
- Remplir avec fierté et de façon responsable leur rôle de membre de la direction en prenant des mesures lorsqu'est signalé un cas où le comportement de quelqu'un est contraire à la politique sur la RSE et la durabilité.



4.2 Tous les employés

- Se renseigner au sujet de la présente politique et reconnaître la nécessité de tenir compte des facteurs liés à la sécurité, à l'environnement, à la responsabilité sociale et à l'éthique.
- Tous les employés de Groupe Aecon doivent signaler aux services de la sécurité ou aux services juridiques toute situation soulevant des préoccupations liées à la sécurité, à l'environnement ou à la responsabilité sociale. Les problèmes soulevés pourront figurer dans les rapports transmis à la haute direction et au conseil d'administration.
- Lorsque Groupe Aecon s'engage par contrat à assumer les risques en matière d'environnement ou à se conformer à des obligations environnementales ou sociales strictes, les dispositions pertinentes, notamment celles concernant les imprévus, doivent être communiquées. Tous les projets de grande valeur ou ceux ayant un profil de risque inhabituel sont assujettis à l'examen et à l'approbation du comité d'évaluation des risques des projets de Groupe Aecon.

5. LIGNES DIRECTRICES

- Tous les employés de Groupe Aecon occupant des fonctions de supervision ou un poste de niveau supérieur sont tenus d'exécuter un plan de contrôle de la qualité détaillé, lequel constitue le principal outil permettant d'attester de la conformité, et du maintien de celle-ci, à l'ensemble de la réglementation en matière de sécurité et d'environnement ainsi qu'aux modalités régissant la délivrance de permis et les approbations.
- Les membres de la direction et les employés sont encouragés à intégrer les objectifs de RSE et de durabilité à leurs objectifs opérationnels et financiers, y compris, s'il y a lieu, à la carte de pointage équilibrée.
- Tous les employés de Groupe Aecon sont encouragés à contribuer à l'amélioration de leur collectivité en participant à des activités de bienfaisance, en effectuant du travail communautaire ou en faisant partie d'organisations professionnelles. Groupe Aecon est résolu à consolider ses liens avec les collectivités en s'investissant dans les secteurs où il est présent, au moyen d'activités d'entreprise ou par les services qu'il offre.
- Groupe Aecon appuie les organismes de bienfaisance, les groupes culturels et artistiques, les établissements d'enseignement et les autres organismes sans but lucratif locaux et nationaux par son programme de dons de charité. Le choix de l'employé, qui permet aux employés de Groupe Aecon de décider à quels organismes de bienfaisance locaux ils aimeraient que l'entreprise verse des dons.

-
- Les valeurs associées à la responsabilité sociale d'entreprise et à la protection de l'environnement doivent être communiquées régulièrement à tous les employés d'Aecon, et leur importance doit être renforcée auprès d'eux, ce qui favorisera le respect des exigences présentées ci-dessus.

